



Agence pour l'Évaluation de
la Qualité de l'Enseignement Supérieur

RAPPORT D'ÉVALUATION

Technologie médicale

Haute École Léonard de Vinci (HELDV)

Sandrine Ansermet
Valérie Baude
Giovanni Briganti
Céline Deprez

08.06.2018

Table des matières

Technologie médicale : Haute École Léonard de Vinci.....	3
Contexte de l'évaluation.....	3
Composition du comité	3
Synthèse.....	4
Présentation de l'établissement et des programmes évalués	6
Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes.....	7
Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement.....	7
Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme.....	8
Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique des programmes.....	9
Dimension 1.4 : Information et communication interne.....	9
Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de ses programmes	10
Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence des programmes.....	10
Dimension 2.2 : Information et communication externe.....	11
Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de ses programmes	14
Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage des programmes.....	14
Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés.....	14
Dimension 3.3 : Agencement global des programmes et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés.....	16
Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés	17
Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de ses programmes.....	19
Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée) ...	19
Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)	20
Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiant·e·s	20
Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage des programmes	20
Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue	22
Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation	22
Dimension 5.2 : Analyse SWOT	22
Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi	22
Conclusion	23
Droit de réponse de l'établissement.....	24

Technologie médicale : Haute École Léonard de Vinci

Contexte de l'évaluation

L'Agence pour l'évaluation de la qualité de l'enseignement supérieur (AEQES) a procédé en 2017-2018 à l'évaluation du *cluster* « Technologie médicale ». Dans ce cadre, les expert·e·s mandaté·e·s par l'AEQES se sont rendu·e·s les 13, 14 et 15 décembre 2017 à la Haute École Léonard de Vinci, sur l'implantation de Woluwe, accompagné·e·s par un membre de la Cellule exécutive, pour évaluer :

- le bachelier Technologue en imagerie médicale (TIM, dans la suite du rapport) ;
- le bachelier Technologue de laboratoire médical (TLM, dans la suite du rapport).

Le comité des experts a élaboré le présent rapport sur la base du dossier d'autoévaluation rédigé par l'établissement et de la visite d'évaluation (observations, consultation de documents et entretiens). Au cours de cette visite, les experts ont rencontré trois représentant·e·s des autorités académiques, trente-cinq membres du personnel, vingt-sept étudiant·e·s, neuf diplômé·e·s et sept représentant·e·s du monde professionnel.

Après avoir présenté l'établissement et les principales conclusions de cette évaluation externe, le rapport revient plus en détail sur les constats, analyses et recommandations relatifs aux cinq critères du référentiel d'évaluation AEQES :

- 1 la gouvernance et la politique qualité
- 2 la pertinence des programmes
- 3 la cohérence interne des programmes
- 4 l'efficacité et l'équité des programmes
- 5 la réflexivité et l'amélioration continue

Le rapport se clôture sur la conclusion de l'évaluation et se complète du droit de réponse formulé par l'établissement.

L'objectif de ce rapport est de fournir à l'établissement des informations qui lui permettront d'améliorer la qualité de ses programmes. Il vise en outre à informer la société au sens large de la manière dont l'établissement met en œuvre ses missions.

Composition du comité¹

- Sandrine Ansermet, présidente du comité et experte paire
- Valérie Baude, experte paire et de l'éducation
- Giovanni Briganti, expert étudiant
- Céline Deprez, experte de la profession

¹ Un résumé du *curriculum vitae* des expert·e·s est publié sur le site internet de l'AEQES : http://aeqes.be/experts_comites.cfm

Synthèse

FORCES PRINCIPALES

- Gouvernance incluant des personnalités extérieures
- Culture qualité partagée par les acteurs
- SAR proactif et pertinent

Dans les deux sections :

- Nombreuses branches cœur de métier dès le bloc 2
- Bonne articulation théorie / pratique
- Plusieurs modalités de pédagogie active mises en place
- Équipes enseignantes dynamiques, à l'écoute, réactives et encadrantes
- Nombreux liens avec le monde professionnel

En TIM :

- Possibilités de mobilité internationale

FAIBLESSES PRINCIPALES

- Articulation de la politique qualité de la HE avec celle de l'Institut et des départements peu lisible
- Personnel administratif insuffisant

Dans les deux sections :

- Trop grande quantité de cours de sciences fondamentales, parfois sans lien avec la profession
- Surcharge horaire pour les étudiant·e·s, surtout en bloc 2
- Taux de réussite en bloc 1 relativement bas

En TLM :

- Bloc 1 commun avec les bacheliers en Chimie, avec un nombre élevé d'étudiant·e·s peu propice à la mise en œuvre de pédagogies différenciées
- Manque de sensibilisation à l'automation dans les laboratoires biomédicaux et intervention tardive du stage (bloc 3)

En TIM :

- Coursus très orienté sur la technicité du métier au détriment de l'apprentissage de la relation « patient·e-soignant·e »
- Alternance école - stage plus juxtapositive qu'intégrative

OPPORTUNITÉS

- Proximité de l'UCL et des Cliniques universitaires Saint-Luc, de l'hôpital Érasme, de l'Institut Jules Bordet, du CHU Saint-Pierre
- Proximité de la Hogeschool Odisee qui organise la formation TIM (prêt de salles pour les TP)

MENACES

- D'autres établissements offrent ces formations

RECOMMANDATIONS PRINCIPALES

- Préciser la politique qualité de la HE et son articulation avec celle des instituts et départements
- Renforcer les équipes administratives pour améliorer leurs conditions de travail et assurer une continuité des activités en cas d'absence
- Dans les deux sections, analyser au plus vite les causes d'échecs ou d'abandons en bloc 1 afin de pouvoir y remédier
- Revoir la charge horaire des cours de sciences fondamentales afin de pouvoir libérer du temps pour des disciplines plus en adéquation avec le monde professionnel

En TLM :

- Trouver une solution pour diminuer le nombre d'étudiant·e·s par groupe de TP en bloc 1 afin de pouvoir instaurer une pédagogie active et différenciée dès ce bloc
- Envisager un moyen d'acquérir un ou plusieurs automates de laboratoire afin de familiariser les étudiant·e·s à leur mode d'utilisation en général
- Envisager la possibilité d'intégrer un stage d'immersion (ou tout du moins une visite de laboratoire) dès le bloc 1 afin que les étudiant·e·s puissent se construire dès le début du cursus une identité professionnelle

En TIM :

- Implémenter l'aspect relation au patient et prise en charge des examens selon la prescription ou la pathologie
- Faire évoluer les stages vers une approche intégrative en instaurant entre autre un retour réflexif

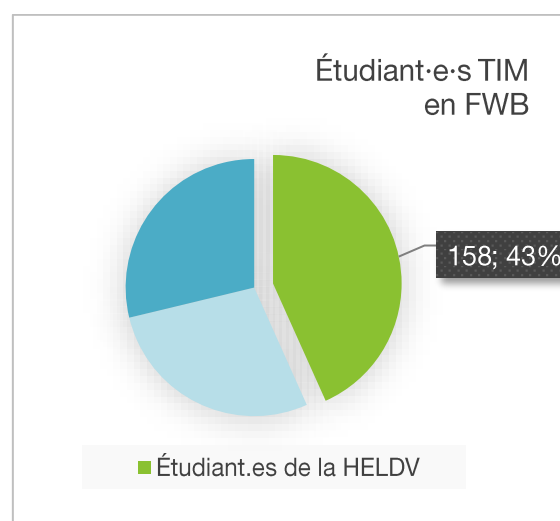
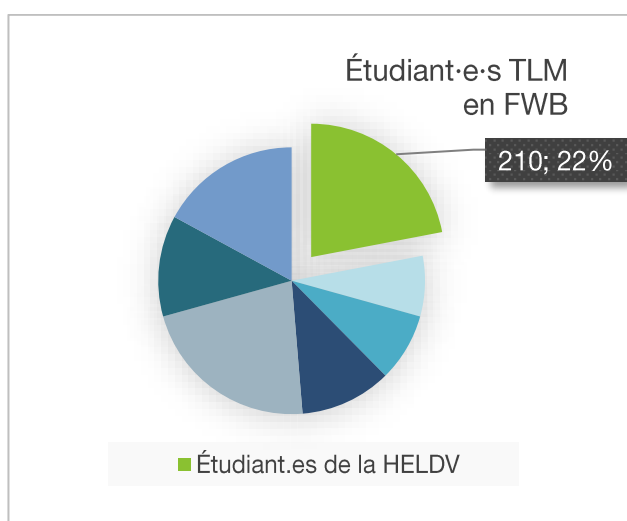
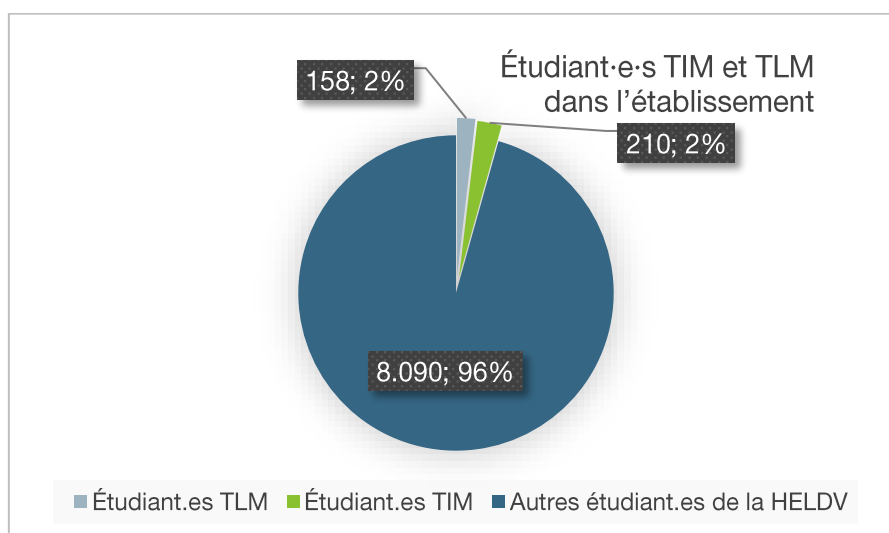
Présentation de l'établissement et des programmes évalués

La Haute École Léonard de Vinci (HELDV) résulte du regroupement en 1996 de six asbl partenaires émanant de six instituts d'enseignement supérieur, soit l'Institut supérieur industriel (ECAM), l'École normale catholique du Brabant wallon (ENCBW), l'Institut d'enseignement supérieur Parnasse-Deux Alice (IESP2A), l'Institut libre Marie Haps (Marie Haps), l'Institut supérieur d'enseignement infirmier (ISEI) et l'Institut Paul Lambin (IPL). La Haute École fait partie du réseau libre confessionnel.

La HELdV offre 26 programmes de bachelier et 7 masters. Les bacheliers Technologie de laboratoire médical (option Chimie clinique) et Technologie en imagerie médicale sont organisés à l'IPL, dans la catégorie paramédicale.

Avec une population de plus de 8000 étudiant·e·s, l'établissement représente l'une des plus importantes hautes écoles de la Fédération Wallonie-Bruxelles.

Pour l'année de référence 2015-2016, 4 % des étudiant·e·s de la HELDV étaient inscrit·e·s en TLM ou en TIM. Ceux-ci représentaient respectivement 22 % et 43 % du nombre total d'étudiant·e·s inscrit·e·s dans ces bacheliers en FWB².



² Source : base de données SATURN

Critère 1 : L'établissement/l'entité a formulé, met en œuvre et actualise une politique pour soutenir la qualité de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 1.1 : Politique de gouvernance de l'établissement

- 1 La gouvernance de la HE est décentralisée et applique le principe de subsidiarité en laissant une forte autonomie aux instituts qui la composent, tout en organisant une série de services transversaux communs. Cette décentralisation permet de responsabiliser chacun des cinq instituts de la HE. Ces derniers sont autonomes quant à la gestion des programmes ou en tant qu'autorité d'engagement et peuvent piloter au plus près des réalités des terrains professionnels.
- 2 Trois axes stratégiques sont définis au niveau de la HE à l'horizon 2020 : progresser dans une pédagogie active, intégrée et porteuse de sens ; favoriser les rencontres, l'ouverture et la dynamique de projets ; renforcer l'articulation entre recherche appliquée, société et enseignement.
- 3 Au regard de ces trois axes, chaque institut définit ses propres objectifs. Au niveau de l'Institut Paul Lambin (IPL), la nouvelle direction en place depuis un an s'est fixé comme objectifs prioritaires :
 - a. former des professionnels engagés ;
 - b. favoriser l'approche interdisciplinaire et les liens avec les milieux professionnels ;
 - c. développer la recherche et mettre en valeur la présence de nombreux docteurs dans les équipes.

Afin d'atteindre ces objectifs, la direction soutient les missions du SAR et encourage les enseignant·e·s à tester de nouvelles approches pédagogiques.

- 4 L'IPL peut compter sur deux organes de gouvernance spécifiques :
 - a. un conseil collégial, le « C12 », regroupant tous les chefs et les coordinateurs des départements de l'IPL, se réunit plusieurs fois par an afin de gérer les questions tant administratives que pédagogiques ;
 - b. un « comité directeur », qui regroupe des représentants du monde professionnel et universitaire, se prononce notamment sur l'opportunité des investissements budgétaires et sur l'attribution des cours théoriques aux enseignant·e·s.
- 5 Au niveau des départements (sections), la gouvernance est structurée, visible et connue des différents acteurs. Les étudiant·e·s sont investi·e·s dans les conseils de

département et inclus·e-s dans une gouvernance participative (à titre d'exemple, les délégué·e-s participent à un minimum de deux réunions par an avec les enseignant·e-s). Le système de délégué·e-s par « série » (groupe pour les TP) permet une représentation au plus près des préoccupations des étudiant·e-s. Toutefois, l'articulation entre ce niveau de gouvernance et les deux autres niveaux (HE / Institut) est peu lisible, voire même complexe pour les acteurs des départements évalués.

Dimension 1.2 : Gestion de la qualité aux niveaux de l'établissement, de l'entité et du programme

- 6 La HE a fait le choix de ne pas rédiger de politique qualité, mais plutôt de décliner des objectifs opérationnels se rapportant aux trois axes stratégiques mentionnés au point 2. Actuellement, il n'y a pas encore de pilotage par la qualité. Toutefois, la HE travaille à la formalisation d'indicateurs pour la mesure de l'atteinte des priorités 2020 et un outil pour alimenter un tableau de bord institutionnel est en cours d'élaboration. Le comité soutient cette démarche.
- 7 La cellule qualité de la HE doit naviguer entre, d'une part, le respect de l'autonomie des différents instituts, voire même des départements, qui peuvent chacun gérer leur plan d'action comme ils le veulent (la HE n'a pas, à ce jour, pour objectif d'uniformiser les pratiques entre ses différents instituts), et, d'autre part, une certaine centralisation au niveau du Collège de direction (suivi de l'implémentation du premier plan stratégique, projet de tableau de bord et de formalisation d'indicateurs pour le nouveau plan).

La cellule qualité de la HE se trouve de ce fait dans une position quelquefois inconfortable, son rôle n'étant pas clairement défini. Elle assure pour l'instant essentiellement un rôle de soutien des départements, dans le respect de leur autonomie, notamment pour les cursus en cours d'autoévaluation (mise à disposition de questionnaires *scan*, aide à la rédaction du dossier d'autoévaluation). Elle anime également un « groupe qualité » qui réunit les personnes en charge de la qualité au sein des différents instituts et départements, dans une optique de partage d'expérience et de formation continue. Par contre, la HE tire parti des évaluations de l'AEQES et est consciente de ce qu'elle doit mettre en place. Elle en fait bénéficier les cursus en cours d'autoévaluation.

- 8 À travers ses rencontres avec les différentes parties prenantes, le comité des experts a pu constater qu'une « culture qualité » existe au sein de la HE, de l'IPL et des sections évaluées : des organes explicites sont en place (même si un flou persiste, cf. point précédent) ; de plus, le personnel a développé des réflexes « qualité » implicites, pas nécessairement identifiés comme tels, mais relativement bien installés et partagés de tous les acteurs.
- 9 Depuis plus de vingt ans, les équipes ont accès à des systèmes de gestion et de partage de documents. Ces systèmes sont progressivement adaptés aux nouvelles technologies (ex. : utilisation de Sharepoint depuis 2016). Toutefois, la gestion documentaire n'est pas encore complètement formalisée et il n'existe pas encore de système de gestion systématique des risques (ou non-conformités). Les améliorations mises en place ou les pistes d'action envisagées ne sont pas reportées systématiquement dans un tableau de bord. Au niveau des départements TIM et TLM, une traçabilité des améliorations et pistes d'action est initiée *via* des PV de réunions ou un archivage des courriers électroniques. Le département TIM a également mis au point un système de recensement des incidents indésirables récurrents en période d'examens, dans un but préventif.

Dimension 1.3 : Élaboration, pilotage et révision périodique des programmes

- 10 La HE est consciente d'un manque au niveau de l'évaluation des enseignements par les étudiant·e·s (EEE). Elle a le projet de relancer ces évaluations, après une première phase coordonnée par le Service d'aide à la réussite (SAR), qui s'est déroulée sur six années et qui a été suspendue pour permettre aux équipes de consacrer leurs énergies à la mise en œuvre du décret Paysage.
- 11 Les EEE ont toutefois été relancées dans les sections TIM et TLM, avec l'accord des équipes enseignantes, à raison de deux unités d'enseignement par semestre, en prévision de l'évaluation AEQES, sans attendre les outils HE. Les équipes enseignantes ont également marqué leur accord pour que les résultats « bruts » de ces évaluations soient publiés au sein du département et accessibles aux étudiant·e·s. De l'avis du comité des experts, si l'idée de donner un feed-back aux acteurs (notamment aux étudiant·e·s) est bonne et permet de maintenir un taux de participation satisfaisant aux enquêtes, la modalité de feed-back choisie présente le risque de mettre à mal les enseignant·e·s concerné·e·s, ce qui créerait un effet contre-productif.

Dimension 1.4 : Information et communication interne

- 12 Au sein de l'IPL, la communication est efficace, structurée et soutenue par des outils partagés (Sharepoint...).
- 13 Les équipes se réunissent de manière régulière, ce qui permet d'assurer la cohésion au sein des sections. Des PV de réunions sont dressés, dans un souci de traçabilité et de suivi des décisions.

RECOMMANDATIONS

- 1 Définir ou affiner la politique qualité la HE et son articulation avec les politiques qualité des instituts et des départements.
- 2 Instaurer une gestion totale de la qualité :
 - a. en désignant pour chaque étape la personne responsable et en précisant les descriptifs de fonction permettant à chacun de savoir qui fait quoi ;
 - b. en systématisant, dans les deux départements, l'utilisation de tableaux de bord afin de garder une trace centralisée et facile d'accès des actions entreprises ;
 - c. en formalisant un système de gestion documentaire s'appuyant sur le Sharepoint mis en place, afin que chaque acteur puisse être certain d'avoir accès aux documents les plus actuels ;
 - d. en mettant en place un système de *reporting* des événements indésirables (non-conformités) pour développer une politique de gestion des risques.
- 3 Poursuivre le travail sur les indicateurs, en rédigeant un plan d'action avec priorisation des actions, définition des personnes responsables et en indiquant des échéances à court ou moyen terme, qui permettront aux groupes de travail de rester motivés.
- 4 Produire et diffuser à l'ensemble des acteurs un bilan des EEE conduites (et non les résultats bruts), structuré sur un format points forts / axes d'améliorations / pistes d'action et objectifs pour la période à venir.

Critère 2 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la pertinence de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 2.1 : Appréciation de la pertinence des programmes

- 1 Afin d'assurer la pertinence du programme, le monde professionnel est consulté lors de réunions formalisées avec les maîtres de stage dans la section TIM, ou lors des visites de stages chez les TLM. De nombreux professeurs invités font partie des équipes enseignantes, ce qui permet de garantir le caractère professionnalisant des cursus.
- 2 En TLM :
 - a. les cours théoriques et les TP (blocs 2 et 3) correspondent au niveau 6 du cadre francophone des certifications. Ils sont adaptés aux réalités du monde professionnel et couvrent plusieurs domaines, ce qui assure une polyvalence des jeunes diplômé·e·s. Ces dernier·ère·s sont rapidement fonctionnel·le·s sur leur lieu de travail. Leur facilité d'adaptation aux nouvelles techniques et leur solide bagage théorique sont mis en avant par les professionnel·le·s ;
 - b. l'équipe enseignante cherche de manière continue à adapter les contenus de cours à l'évolution des réalités professionnelles (par exemple, mise en place du suivi des températures des frigos en laboratoire, introduction à la biosécurité, etc.) ;
 - c. aux yeux du comité, certains TP proposant essentiellement des analyses manuelles ont davantage pour vocation de préparer des technologues qui évolueront dans le monde de la recherche et de la production que dans le diagnostic. Cependant, lors des enseignements théoriques et pratiques ainsi que lors des visites de laboratoires organisées en bloc 2, les étudiant·e·s sont informé·e·s des différentes facettes de leur débouché professionnel. Néanmoins, en fonction de leurs préférences, certain·e·s étudiant·e·s peuvent connaître des déceptions lors de la découverte de laboratoires automatisés en stage ;
 - d. l'absence d'automates dans les laboratoires et/ou de visites de laboratoires dès le bloc 1 ne favorise pas la construction de l'identité professionnelle des étudiant·e·s. Le fait de mettre à leur disposition, ne serait-ce qu'un petit automate en chimie, les sensibiliserait au maniement et à la gestion d'un automate (maintenances, gestion des contrôles qualité et des calibrations, gestion des lots réactifs...), qui est une réalité dans de nombreux laboratoires médicaux.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

3 En TIM :

De manière générale, la formation et les TP sont orientés vers la technicité du métier (manipulation des appareils, exercices sur les consoles d'acquisition...) et peu vers les aspects relationnels et la prise en charge des patient·e·s, qui feront pourtant partie de la réalité professionnelle des futur·e·s technologues en imagerie médicale (ce point est repris ci-dessous et également dans le critère 3).

[Droit de réponse de l'établissement](#)

4 Dans les deux sections, et en partie pour se conformer aux grilles horaires minimales, une grande place est accordée aux sciences fondamentales (notamment en bloc 1), au détriment de l'enseignement de matières plus spécifiques aux métiers. Par exemple :

- a. en TLM : le programme laisse trop peu de place à la biologie moléculaire, alors que cette discipline est transversale à plusieurs domaines du laboratoire, autant dans le secteur du diagnostic que dans celui de la recherche ;

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- b. en TIM : la prise en charge des patient·e·s n'est que peu abordée, de même que l'adaptation des examens aux prescriptions et aux pathologies. Des thématiques comme les reconstructions sont également manquantes ce qui est préjudiciable à la professionnalisation des étudiant·e·s.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

5 Les étudiant·e·s sont globalement bien informé·e·s des différentes opportunités de mobilité internationale mais peu d'entre eux y voient une plus-value pour leur parcours de formation. La mobilité internationale est plus développée en TIM qu'en TLM.

6 La HE prend en charge les voyages d'études des enseignant·e·s. En revanche, les frais de voyage des étudiant·e·s pour participer à des activités scientifiques hors de la HE (colloques...) ne sont pas pris en charge (il existe pourtant un budget pour les sorties, mais de type culturel uniquement).

7 Le comité note la volonté de la direction de l'Institut de faire du développement de la recherche une priorité au sein des deux sections.

8 À la fin de leur cursus, les étudiant·e·s s'insèrent facilement dans la vie professionnelle ou poursuivent vers des études de master avec succès, ce qui parle également en faveur de la pertinence de la formation.

Dimension 2.2 : Information et communication externe

9 Le site internet de la HE est complet et clair, notamment en termes d'information sur les études (profils d'enseignements et fiches UE sont facilement accessibles). L'Institut participe aux salons d'information sur les études, organise des journées cours ouverts pour les étudiant·e·s du secondaire, ainsi que des journées portes ouvertes.

10 Les deux sections pâtissent d'une méconnaissance des métiers de la part du grand public, très marquée chez les TIM. Cela génère des choix d'études non éclairés, qui se traduisent chez les TIM par des abandons massifs durant les

premiers mois de cours (bloc 1) et par des déceptions en bloc 3 pour les TLM, lors du premier stage.

RECOMMANDATIONS

- 1 Dans la section TLM, formaliser quelques réunions avec les milieux professionnels afin que chaque partie prenante (lieux de stage, monde professionnel ou HE) puisse discuter de ses attentes sur le contenu de la formation, des prérequis, etc.
- 2 Dans les deux sections, et suite aux réunions école-stage, garder trace des améliorations apportées aux cursus afin d'alimenter un tableau de bord (cf. critère 1) et le dossier de suivi de l'évaluation.
- 3 Insérer des stages d'immersion ou des visites de laboratoires dans le cursus TLM, si possible en bloc 1, afin que les étudiant·e-s puissent commencer à construire leur identité professionnelle dès le début de leur formation et prendre conscience des différents types d'environnement professionnels dans lesquels ils ou elles pourront évoluer (laboratoires médicaux fortement automatisés, recherche...).
- 4 Développer les partenariats à l'étranger dans la section TLM.

Dans les deux sections, le comité soutient et encourage la volonté de :

- 5 faire évoluer l'enseignement de la recherche afin d'initier les futur·e-s professionnel·le-s à la démarche et à la méthodologie propres à la recherche clinique paramédicale ;
- 6 poursuivre et développer les actions de promotion des formations afin de maintenir une attractivité et d'inciter les jeunes à s'orienter de façon réfléchie. Dans cette optique, réaliser un film métier qui donne la parole aux professionnel·le-s, filmé·e-s sur leur lieu de travail, qui pourront parler des réalités du métier, pourrait constituer une piste d'action.

Critère 3 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer la cohérence interne de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 3.1 : Acquis d'apprentissage des programmes

- 1 Le comité apprécie la qualité des profils d'enseignement. Les fiches UE sont claires et précises, déclinées en acquis d'apprentissage spécifiques (AAS) et acquis d'apprentissage terminaux (AAT). Les acquis d'apprentissage sont reliés au référentiel de compétences.
- 2 Les AAS et AAT sont rédigés par l'ensemble des acteurs et communiqués aux étudiant·e·s. L'équipe enseignante prend le soin de rappeler les AAS en début de cours, en clôture de chapitre, ainsi que dans certains examens.

Dimension 3.2 : Contenus, dispositifs et activités d'apprentissage qui permettent d'atteindre les acquis visés

- 3 Dans les deux sections :
 - a. les sujets développés dans les cours de sciences fondamentales, de même que les TP s'y rapportant, ne sont pas forcément en lien étroit avec la réalité professionnelle et surchargent inutilement les étudiant·e·s, sans plus-value majeure pour leur futur métier ;
[Droit de réponse de l'établissement](#)
 - b. le comité a remarqué qu'il existe en général une bonne coordination entre les cours théoriques et les TP ;
 - c. les enseignant·e·s sont désireux·ses de mettre en œuvre des dispositifs de pédagogie active. Ils et elles sont soutenu·e·s dans ces démarches par la Cellule d'appui pédagogique et les outils en ligne. Le comité encourage les enseignant·e·s à poursuivre dans cette voie, même si les étudiant·e·s sont un peu dérouté·e·s au départ ;
 - d. dans le cadre des TFE, les étudiant·e·s sont insuffisamment sensibilisé·e·s à la question du plagiat. De plus, l'IPL ne vérifie pas les TFE à travers un logiciel anti-plagiat et laisse l'entière responsabilité en la matière aux promoteurs-maitres de stage. Le comité rappelle qu'il est du devoir des établissements de s'assurer que les TFE ne comportent pas de plagiat ;
 - e. chaque UE a pour responsable un·e enseignant·e de l'Institut qui coordonne les activités pédagogiques avec les professeurs invités (rédaction des AAS, mise à disposition des cours pour les étudiant·e·s, etc.). Ce système de binômes s'avère efficace ;

4 En TIM :

- a. les cours généraux sont cloisonnés et les liens avec leurs applications professionnelles ne sont que peu mis en évidence. Ceci peut engendrer une baisse de motivation de la part des étudiant·e-s, synonyme de possible décrochage ;

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- b. comme mentionné dans le critère 2, les TP sont très orientés vers la technique des examens, ils gagneraient à intégrer une dimension prise en charge des patient·e-s, relationnel au cours de l'examen (*via* des jeux de rôles...) ;

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- c. les TP réalisés le samedi sur le site des cliniques Saint-Luc sont une vraie plus-value pour les étudiant·e-s dans le développement de leurs compétences car ils permettent de manipuler du matériel spécifique. Cependant, le comité souligne que ces TP s'ajoutent à un horaire déjà chargé, ce qui peut pénaliser les étudiant·e-s dans leurs activités annexes (cf. point 6) ;
- d. le stage d'observation en première année est une bonne pratique car il permet aux étudiant·e-s de se confronter à la réalité du métier. Le comité soutient cette initiative et invite la section à réfléchir sur le positionnement de stages pratiques dès la première année, pour davantage encore l'orienter sur la prise en charge des patient·e-s ;
- e. l'étudiant·e est invité·e à rédiger des objectifs de formation personnalisés avant le départ en stage. Au retour des stages longs, il n'y a que peu de réinvestissement des connaissances acquises pendant ces derniers (si ce n'est la présentation d'un examen pratiqué). Au vu de ces éléments, l'alternance paraît plus juxtapositive qu'intégrative ;

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- f. il n'y a pas de suivi systématique des stages par l'équipe enseignante, si ce n'est la visite liée à l'examen d'aptitude à la fin d'un grand stage. Le comité a bien entendu la difficulté liée au nombre important de places de stages disséminées à travers la Belgique et à l'impossibilité pour le seul coordinateur des stages d'effectuer toutes ces visites. Cette personne reste, néanmoins, disponible par téléphone en cas de difficultés lors d'un stage ;
- g. le calendrier et la planification des TFE ne sont pas suffisamment explicités aux étudiant·e-s, ou trop tardivement, pour leur permettre un choix de thématique éclairé. La grille d'évaluation ne leur est pas explicitée ;
- h. la méthodologie de la recherche ne correspond pas aux standards européens attendus dans un cursus de niveau bachelier (structuration IMRAD : introduction, matériel et méthode, résultats et discussion).

[Droit de réponse de l'établissement](#)

5 En TLM :

- a. le fait que le bloc 1 soit commun avec le bachelier en Chimie ne favorise pas la professionnalisation des étudiant·e-s dès le début de leur cursus. La part des sciences fondamentales dans ce bloc 1 ne permet pas d'insérer des matières liées au métier dès la première année (cf. critère 2) ;

- b. le grand nombre d'étudiant·e·s en bloc 1 ne permet pas aux enseignant·e·s de mener une pédagogie active ou différenciée. L'accent est mis sur les cours ex *cathedra*, peu propices à une approche par compétences ;

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- c. même si le comité est entièrement d'accord avec le fait qu'un technologue doit pouvoir exécuter des analyses manuellement afin de pouvoir comprendre le fonctionnement d'un automate, il trouve le nombre de techniques manuelles enseignées lors des TP du bloc 1 et leur redondance disproportionné par rapport à certaines réalités professionnelles ;

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- d. les cahiers de laboratoire sont bien tenus et correspondent à ce qui est demandé par les professionnel·le·s. Seule y manque l'inscription des numéros de lots et la validation des contrôles internes ;

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- e. le carnet de stage comporte une explication des techniques vues pendant la journée ou la validation des contrôles, et constitue un outil qui pourra être réutilisé dans la pratique professionnelle ;
- f. le séminaire organisé au retour des stages « de routine » (qui vise la présentation d'une technique « à fond ») est une bonne pratique, que le comité encourage. Cela permet également à l'étudiant·e de se préparer à la soutenance de son TFE ;
- g. le comité regrette que les premiers stages n'aient lieu qu'en bloc 3 (cf. critère 2). Par contre, il souligne positivement l'organisation d'une visite de laboratoire médical en bloc 2, qui permet une très brève immersion ;

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- h. chaque étudiant·e dispose d'un·e référent·e identifié·e au niveau de l'Institut à qui il ou elle peut faire appel en cas de questions, de même que la personne qui encadre son stage ;

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- i. les TFE correspondent aux standards internationaux (structure IMRAD).

Dimension 3.3 : Agencement global des programmes et temps prévu pour l'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 6 Dans les deux sections, et en partie pour se conformer aux grilles horaires minimales, une grande place est accordée aux sciences fondamentales en bloc 1. Ce déséquilibre se répercute sur l'ensemble du cursus car les années suivantes sont surchargées (surtout le bloc 2) pour aborder les matières professionnalisantes, avec parfois un nombre d'ECTS insuffisant. La charge de travail très lourde que ce déséquilibre entraîne pour les étudiant·e·s les place dans l'impossibilité d'étudier, de travailler à domicile, ou de participer aux activités du SAR, même si ce dernier a déjà réadapté ses horaires. Leur vie sociale devient inexistante. Cet horaire surchargé les empêche également de pouvoir obtenir un job étudiant (d'autant plus en TIM, où des TP sont programmés le samedi). Cette situation peut conduire à un épuisement, source connue de décrochage scolaire.

Les équipes enseignantes sont conscientes de ce problème et certaines mesures ont déjà été mises en œuvre chez les TLM (par exemple, écriture des rapports pendant la séance de TP et non plus à la maison). Le comité souligne la réactivité de l'équipe enseignante dès qu'un problème leur est rapporté.

Droit de réponse de l'établissement

- 7 Les parcours individualisés des étudiant·e·s (institués par le décret Paysage) complexifient la prise en charge par les maîtres de stage, qui ne savent pas toujours situer où en est l'étudiant dans ses acquis et donc adapter les activités prévues en stage (le problème se pose surtout chez les TIM, qui ont des stages tout au long de leur cursus).

Dimension 3.4 : Évaluation du niveau d'atteinte des acquis d'apprentissage visés

- 8 Dans leur grande majorité, les sujets d'évaluation sont en lien avec les acquis d'apprentissage et correspondent à ce qui est annoncé aux étudiant·e·s : les questionnaires d'examen reprennent les acquis d'apprentissage spécifiques de l'UE. Dans la plupart des cas, chaque question est elle-même arrimée à un AAS. Le comité salue le travail fourni sur les évaluations.
- 9 Il n'existe que peu d'évaluation formative (évaluation blanche) en cours d'UE, mais certain·e·s enseignant·e·s réalisent plusieurs évaluations intermédiaires dont la note compte pour une faible proportion de la note finale. Ce système encourage les étudiant·e·s à travailler régulièrement et à se préparer en continu à l'évaluation certificative.
- 10 En cas de maladie (absence justifiée), et conformément au règlement des études, les étudiant·e·s obtiennent une note de 0 aux activités d'apprentissage qui font l'objet d'une évaluation continue. Si le comité comprend l'impossibilité de réorganiser de telles évaluations liées aux TP, il souligne l'impact psychologique de se voir attribuer une telle note malgré une absence justifiée.

Droit de réponse de l'établissement

- 11 En TIM, des évaluations formatives intervenant à la mi stage sont réalisées par les maîtres de stage. Cela constitue une bonne pratique car elles permettent à l'étudiant·e de réajuster ses pratiques en prenant en compte les remarques des professionnel·le·s.
- 12 Les grilles d'évaluation des stages ne sont pas encore reliées aux référentiels de compétences.

RECOMMANDATIONS

- 1 Dans les deux sections :
 - a. revoir la répartition des cours sur les trois blocs afin d'équilibrer la charge de travail des étudiant·e·s ;
 - b. poursuivre le développement de méthodes pédagogiques actives et favoriser l'approche interdisciplinaire telle que déjà initiée auparavant chez les TLM à travers les « questions méta » (thème traité à travers différentes activités d'apprentissage), afin de favoriser le développement d'une approche par compétences ;

- c. systématiser les évaluations formatives en cours d'UE ;
- d. utiliser un logiciel anti-plagiat pour les TFE et mieux sensibiliser les étudiant·e-s à la notion de propriété intellectuelle ;
- e. revoir les critères d'acceptation d'une excuse justifiée lors d'une absence à un TP et adapter le règlement des études en conséquence. Éventuellement, indiquer un nombre minimum de TP à suivre pour permettre à l'étudiant·e de se présenter à un examen ;
- f. lier les critères d'évaluation des stages aux référentiels de compétences.

2 En TIM :

- a. décloisonner les cours et s'appuyer sur des liens évidents avec la réalité professionnelle afin de donner du sens à l'enseignement ;
- b. orienter encore davantage les TP pour qu'ils accordent plus de place au relationnel et à la prise en charge des patient·e-s (inclure une partie « patient simulé » ou des jeux de rôles), ce qui permettra aux étudiant·e-s de s'entraîner dans une situation se rapprochant le plus possible d'une situation professionnelle réelle ;
- c. le comité encourage également, sur certaines thématiques de TP (soins infirmiers, interrogatoire patient, situation relationnelles...), la mutualisation de la salle de simulation avec la section Soins infirmiers. En effet, il n'est pas toujours nécessaire de travailler en salle d'imagerie pour former les étudiant·e-s à la relation soignant·e-soigné·e ;
- d. évoluer vers une alternance intégrative en menant :
 - d'une part, des temps de formation permettant aux étudiant·e-s de préparer le départ en stage (état des lieux des connaissances acquises à transmettre au maître de stage sous la forme d'un carnet de compétences) ;
 - d'autre part, des activités pédagogiques permettant aux étudiant·e-s de réinvestir les connaissances acquises lors de la confrontation aux situations de soins (retour réflexif) ;
- e. désigner une deuxième personne référente pour les stages TIM afin de décharger le coordinateur actuel et de pouvoir envisager un meilleur suivi des stages par l'école ;
- f. faire évoluer les TFE vers les standards IMRAD ;
- g. expliquer la méthodologie des TFE ainsi que la grille d'évaluation dès le bloc 2 afin que les étudiant·e-s puissent commencer à se projeter dans leur projet plus rapidement.

3 En TLM :

- a. envisager des visites de laboratoires dès le bloc 1 (laboratoire médical et industrie) pour une meilleure prise de conscience des réalités métier par les étudiant·e-s (cf. critère 2) ;
- b. insérer la gestion des lots et la validation des contrôles qualité dans les cahiers de laboratoire ;
- c. prolonger la visite de laboratoire qui a lieu en bloc 2 sur plusieurs jours.

Critère 4 : L'établissement/l'entité a développé et met en œuvre une politique pour assurer l'efficacité et l'équité de ses programmes

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 4.1 : Ressources humaines (affectation, recrutement, formation continuée)

- 1 Dans les deux sections, le comité souligne la présence de professeurs invités dans les équipes enseignantes, qui permet d'avoir un enseignement proche de la réalité professionnelle. Beaucoup d'enseignant·e·s de l'IPL ont un doctorat. Les équipes comptent également quelques TLM et TIM. Le comité s'étonne cependant de l'absence de maîtres de formation pratique pour l'encadrement des TP ou le suivi des étudiant·e·s en stages.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 2 Dans le bachelier TLM, dont le bloc 1 est commun avec celui du bachelier en Chimie, les étudiant·e·s sont regroupés pour les TP en séries de 30 à 35 étudiant·e·s, composées de manière aléatoire, ce qui crée des groupes très hétérogènes (bacheliers en chimie et bacheliers TLM, ayant suivi ou non une filière scientifique dans le secondaire, etc.), dans lesquels il est difficile de mettre en place de la pédagogie différenciée de par la taille des groupes.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

De plus, même si le comité souligne l'effort d'avoir ajouté un deuxième enseignant pour l'encadrement des TP, la gestion de grands groupes constitue un autre défi. L'encadrement des étudiant·e·s n'est pas optimal et l'accompagnement individualisé impossible. Ceci est particulièrement délicat lors de l'apprentissage des gestes de base.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 3 Les enseignant·e·s ont accès à des formations scientifiques ou pédagogiques. Leur participation à ces formations est encouragée par la HE, sous réserve qu'ils ou elles récupèrent les heures d'enseignement perdues, ce qui soulève parfois quelques difficultés au vu des horaires déjà très chargés.

[Droit de réponse de l'établissement](#)

- 4 Le personnel administratif est largement en sous-effectif : le fait que les services administratifs soient ouverts au public de manière permanente entraîne des interruptions continues dans les tâches, avec un risque de ne pas pouvoir les mener à leur terme de façon optimale, doublé d'un risque réel d'épuisement. Une absence potentielle est susceptible de mettre en difficulté l'ensemble de l'équipe, vu qu'aucun remplacement ne peut être organisé.

Dimension 4.2 : Ressources matérielles (matériaux pédagogiques, locaux, bibliothèques, plateformes TIC)

- 5 Dans les deux sections, les supports de cours sont globalement de qualité, y compris pour les TP.
- 6 La bibliothèque est adaptée et bien fournie en références scientifiques. De nombreux postes informatiques y sont accessibles aux étudiant·e·s.
- 7 La plateforme Claco est utilisée pour le dépôt de cours et la construction de parcours pédagogiques dans certaines unités d'enseignement. La migration vers Moodle est à l'étude. Le comité soutient ce projet car cette plateforme offre davantage de possibilités pour développer des scénarios pédagogiques incluant la formation en ligne avec différents types d'activités pédagogiques permettant à l'étudiant·e de travailler en autonomie ou en travail collaboratif.
- 8 Les locaux sont anciens. La taille du local de détente (le « foyer ») n'est pas adaptée au nombre d'étudiant·e·s de l'IPL.

Droit de réponse de l'établissement

- 9 Le matériel de laboratoire est également vieillissant, hormis le parc de microscopes qui est renouvelé régulièrement.

Dimension 4.3 : Équité en termes d'accueil, de suivi et de soutien des étudiant·e·s

- 10 Le Service d'aide à la réussite (SAR) de l'IPL propose des activités pertinentes (ateliers réussite, mise en place d'une semaine propédeutique, actuellement inexistante au sein de l'Institut) et adaptées aux besoins des étudiant·e·s. De par leur horaire très chargé, il leur est malheureusement difficile de participer à ces activités, même si le SAR essaye d'adapter ses horaires. Ce problème est surtout marqué chez les TIM, dont les cours finissent au-delà des heures d'activité du service.

Le comité estime que la décharge horaire octroyée au coordonnateur du SAR est faible en regard du nombre d'étudiant·e·s de l'IPL.

- 11 Un monitorat en groupes restreints est proposé, surtout en bloc 1. Il n'y a pas de tutorat assuré par des étudiant·e·s plus avancé·e·s dans le cursus.
- 12 Malgré un minerval élevé, les étudiant·e·s doivent financer eux-mêmes les sorties scientifiques, ce que le comité regrette. Un budget pourrait être dédié en priorité aux sorties à visée scientifique, qui sont plus en adéquation avec le caractère professionnalisant du cursus.

Dimension 4.4 : Analyse des données nécessaires au pilotage des programmes

- 13 Le taux de réussite en bloc 1 est relativement bas. Un projet d'analyse fine des causes d'abandon ou d'échec est envisagé au niveau de l'Institut.

RECOMMANDATIONS

- 1 Renforcer les équipes enseignantes en engageant des maitres de formation pratique ou des préparateurs pour seconder les enseignant·e·s responsables des TP.
- 2 En TLM, travailler sur la composition des séries des TP pour faciliter l'implémentation d'une pédagogie différenciée et augmenter la réussite des étudiant·e·s en bloc 1. La présence d'un préparateur pourrait également soutenir les enseignant·e·s dans le suivi des gestes techniques et leur libérerait du temps pour répondre aux questions des étudiant·e·s ; envisager la création de plus petits groupes d'étudiant·e·s pour les TP permettrait de limiter les besoins de matériel en grande quantité et d'investir dans du matériel plus récent.
- 3 Renforcer les équipes administratives afin qu'elles puissent travailler dans de meilleures conditions et garantir la continuité de leurs activités en cas d'absences.
- 4 Envisager une solution pour trouver un espace de détente adapté au nombre d'étudiant·e·s.
- 5 Réaliser la migration sur Moodle dans les meilleurs délais.
- 6 Augmenter la coordination entre les sections et le SAR (aménagement des horaires...) et octroyer plus de temps au coordonnateur du SAR afin qu'il puisse mettre en place d'autres projets favorisant la réussite.
- 7 Prendre en charge les frais liés aux sorties scientifiques des étudiant·e·s.
- 8 Analyser finement les causes d'échecs et/ou d'abandon pour y apporter des solutions.

Critère 5 : L'établissement/l'entité a établi l'analyse de son programme et construit un plan d'action visant son amélioration continue

CONSTATS ET ANALYSES

Dimension 5.1 : Méthodologie de l'autoévaluation

- 1 Les coordonnateurs de l'autoévaluation ont bénéficié de l'appui des services centraux de la HE. Les différentes parties prenantes ont été entendues.
- 2 Le dossier qui en résulte est de qualité, documenté, clair et agréable à lire. Il reflète ce que le comité a pu constater lors de sa visite.

Dimension 5.2 : Analyse SWOT

- 3 Comparées à la finesse des analyses du reste du dossier d'autoévaluation, les analyses SWOT sont succinctes et n'ont pas impliqué les étudiant·e·s.

Dimension 5.3 : Plan d'action et suivi

- 4 Le plan d'action, dans son état actuel, est trop sommaire : il manque une déclinaison précise des actions, avec des échéances, des résultats à atteindre, des responsables, des modalités de suivi.

RECOMMANDATION

- 1 Poursuivre la démarche qualité en formalisant un plan d'action communiqué à tous, qui présenterait l'avantage de pérenniser la motivation des acteurs.

Le plan d'action doit être formulé en termes d'objectifs à atteindre, avec la mention d'une personne ressource, une date d'échéance, les moyens d'évaluation de l'action (indicateurs).

Conclusion

Le comité des experts tient à souligner la motivation et le dynamisme des équipes, qui sont conscientes de leurs forces et faiblesses. Celles-ci sont soudées et ont à cœur de faire évoluer les deux formations, en recourant notamment à des méthodes pédagogiques évolutives, centrées sur l'étudiant·e, avec le souci de garantir l'employabilité des futur·e·s diplômé·e·s. Les liens avec le terrain sont forts et la présence de professeurs invités dans les équipes garantit l'actualisation de la formation avec les pratiques de terrain. Les équipes sont structurées, s'écoutent et communiquent dans un climat serein. Tout est mis en œuvre pour favoriser la réussite de l'étudiant·e avec un SAR actif et pertinent.

Le comité a toutefois constaté que, malgré l'enthousiasme des équipes pédagogiques et l'envie de dispenser une formation actualisée et en prise avec les réalités professionnelles, les enjeux financiers semblent être un frein majeur à des investissements qui permettraient à la fois de mettre en œuvre les projets pédagogiques et de renforcer l'adéquation des laboratoires et salles de pratiques avec les réalités du monde professionnel.

Ces mêmes enjeux financiers portent également préjudice à l'affectation d'une équipe administrative, transversale et de coordination en suffisance qui pourrait soutenir les étudiant·e·s de façon plus optimale.

Cependant, le comité des experts fait pleinement confiance aux compétences et au dynamisme des deux sections qui, secondées par une direction tournée vers la recherche et la qualité de la formation, ont toutes les cartes en main pour travailler conjointement à inscrire ces deux cursus dans une dynamique d'avenir.

Droit de réponse de l'établissement

Droit de réponse de l'établissement évalué

Commentaire général :

L'établissement ne souhaite pas formuler d'observations de fond

Critère / Dimension	Rubrique ¹	Point ²	Observation de fond
2.1	Constat et analyse	2.d	<p>La gestion concrète des automates est appréhendée dans de nombreux stages et jamais un promoteur ne nous a reproché le manque de formation de nos étudiants sur ces automates. Cette aptitude n'est de plus jamais évoquée dans les offres d'emploi. Vu l'importance de l'investissement et le déclassement rapide de ce matériel, nous n'avons jamais trouvé utile d'acquérir cet équipement.</p> <p>Le référentiel de compétences des TLM, nos partenaires du monde professionnel, les employeurs, nos diplômés et l'association professionnelle nous invitent à former des diplômés polyvalents et possédant un bagage théorique et technique leur permettant d'évoluer dans un environnement biomédical particulièrement dynamique. N'oublions pas la diversité des parcours professionnels de nos diplômés. Dans ses conclusions, le comité s'accorde à reconnaître que cette attente est rencontrée</p>
2.1	Constats et analyse	4.a	<p>En TLM, l'enseignement de la biologie moléculaire dépasse largement les prescrits légaux. Parce que cette discipline est transversale à de nombreux secteurs des sciences biomédicales, elle est abordée durant chacune des trois années de formation, au travers de plusieurs cours, travaux pratiques et de certains stages.</p>
2.1 3.2	Constats et analyse Constats et analyse	3 et 4.b 4.b	<p>S'il est vrai qu'en 1999, à la création de la formation, nous avons pris une orientation résolument technique, très rapidement et progressivement, pour donner suite aux remarques des maîtres de stage, nous avons introduit et accentué les aspects relatifs à la prise en charge des patients via</p> <ul style="list-style-type: none"> -l'introduction de cours et travaux pratiques (TP) de techniques de soins dans les 3 années d'études -l'introduction d'un stage de soins de deux semaines dans le bloc 2, axé notamment sur le relationnel -l'introduction de stages d'IRM, de scanner, de MNUC dans le bloc 2 avec des objectifs axés sur les

¹ Mentionner la rubrique (« Constats et analyse » ou « Recommandations »).

² Mentionner le numéro précédant le paragraphe.


			<p>compétences relationnelles</p> <ul style="list-style-type: none"> -l'introduction de TP en radiologie conventionnelle, en IRM, en scanner où sont organisés des jeux de rôles axés sur le relationnel et l'adaptation des examens aux prescriptions -un cours d'ergonomie avec des TP axés sur la prise en charge du patient -des examens d'aptitude dans les stages de radiologie conventionnelle, d'IRM, de scanner où les compétences relationnelles sont évaluées. <p>Nous avons maintenant des retours positifs de nos étudiants (actuels et anciens), de nos maîtres de stage et des employeurs quant à la qualité de notre formation au niveau de la prise en charge des patients. Nous reconnaissons que cette approche n'est pas bien mise en évidence dans les intitulés des activités d'apprentissage.</p>
3.2	Constats et analyse	3.a et 4.a	<p>Tous les contenus des cours de sciences fondamentales (phys – chimie – bio) ont été définis et discutés avec des professionnels de terrain. Construits d'une façon qui se veut cohérente et progressive, ils visent à amener tous les étudiants, issus d'horizons variés, à la maîtrise d'un socle de connaissances commun, socle qui leur permettra de comprendre les technologies, de suivre leur évolution au cours de leur vie professionnelle future et de les piloter adéquatement. En TIM, optimiser les paramètres des machines permet de garantir une meilleure sécurité des patients.</p> <p>Bien que des liens soient faits avec les applications professionnelles, ils échappent souvent aux étudiants en début de cursus qui n'ont aucune idée de la complexité des technologies et n'en comprennent pas bien le jargon.</p>
3.2	Constats et analyse	4.e	<p>L'idéal serait en effet d'organiser un réinvestissement des connaissances acquises au retour des stages longs. Cela se fait pour les aspects de radioprotection, via la rédaction d'un rapport qui est corrigé et commenté. Nous sommes confrontés à deux problèmes qui nous empêchent d'organiser efficacement ce réinvestissement : la diversité des stages de longueurs différentes et la diversité des parcours, accentuée par la mise en place du décret paysage, qui font que dès qu'ils partent en stages, deux étudiants ne sont jamais au même moment au même endroit de leur parcours.</p>
3.2	Constats et analyse	4.h	<p>En TIM, les consignes relatives au TFE, communiquées oralement et par écrit aux étudiants dès le début de l'année diplômante les invitent à se conformer aux standards européens. Tous les étudiants ne suivent pas strictement ces consignes.</p>
3.2 4.1	Constats et analyse	5.b, c, d, 2	<p>Plusieurs assertions du comité concernent le bloc 1 : - <i>les étudiants y sont trop nombreux</i>. Si certains pays contingentent l'accès à l'enseignement supérieur et en organisent une sélection, ce n'est pas le cas de la Fédération Wallonie-Bruxelles où les autorités publiques veillent à privilégier le libre choix de l'étudiant. Si ce n'est pour des raisons de sécurité dans les laboratoires, nous acceptons tous les étudiants</p>

			<p>réguliers qui désirent s'inscrire dans nos cursus.</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>le taux de réussite y est relativement bas</i>. La justification en est multifactorielle et l'Institut travaille à en affiner le diagnostic. Mais les formations professionnalisantes recrutent majoritairement un public pour lequel la réponse aux attentes de l'enseignement supérieur représente un saut qualitatif important. - <i>les sciences fondamentales y occupent une place trop importante</i>. Cette appréciation ne tient compte ni de l'hétérogénéité des acquis des primo arrivants, ni des prescrits du référentiel de compétences et de la grille minimale, pas plus que de l'injonction des autorités publiques qui recommandent des programmes généraux en année initiale afin de faciliter les réorientations. Cf. conseil n°12 du rapport demandé par l'ARES sur l'enseignement supérieur à l'horizon 2030 : « <i>Développer des programmes de premier cycle plus généralistes avec une spécialisation progressive</i> »³ - <i>le programme est commun à celui des technologues chimistes</i>. Cette spécificité est un atout que l'audit du bachelier en chimie avait su reconnaître. Il offre l'opportunité, au terme de la première année, d'un choix d'orientation éclairé par l'étude et l'expérience. Une part significative des étudiants exploite d'ailleurs la possibilité qui leur est offerte en modifiant leur orientation initiale. - <i>le programme n'intègre pas de matières liées à la profession</i>. Cette allégation est étonnante dès lors que plusieurs disciplines de la biologie clinique telles la microbiologie, la chimie médicale, l'histologie et la biostatistique y reçoivent leurs fondements théoriques et pratiques.
3.2	Constats et analyse	5.h	<p>Dans le cursus des TIM, chaque étudiant.e dispose d'un.e référent.e identifié.e au niveau de l'Institut à qui il ou elle peut faire appel en cas de questions, de même que le maître de stage qui encadre son stage.</p>
3.2	Constats et analyse	5.h	<p><i>Les stages n'ont lieu qu'en bloc 3</i>. Par leur durée et leur diversité, ils composent cependant une spécificité de la formation organisée à l'Institut, un de ses atouts. Avec les maîtres de stage, nous considérons qu'ils constituent l'aboutissement d'un processus d'acquisition de savoirs et savoir-faire exprimés en termes de pré-requis.</p> <p>Dans le contexte nouvellement créé par le décret Paysage, il est plus exact de dire que les stages ont lieu lorsque les pré-requis ont été acquis et parfois dès le bloc 2. Le comité reconnaît d'ailleurs la difficulté que peut représenter pour un lieu de stage l'accueil d'étudiants de maturité professionnelle variable.</p>
3.3	Constats et analyse	6	<p><i>La charge de travail entrave la vie sociale de l'étudiant et limite les possibilités de travail rémunéré</i>.</p> <p>Nous avons la mission de former en trois ans des professionnels performants. Les nombreux savoir-faire à acquérir requièrent une pratique encadrée intense.</p>

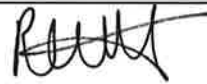
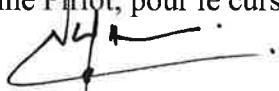
³ L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DE LA FÉDÉRATION WALLONIE-BRUXELLES À L'HORIZON 2030

			La formation est donc dense et exigeante et nécessite un investissement important. Il ne nous semble pas possible d'élargir aux contraintes du travail rémunéré les termes du contrat qui nous lie aux étudiants. Nous disposons d'un service social qui offre un panel d'aides diverses aux étudiants dans le besoin
3.4	Constats et analyse	10	L'absence à une activité d'apprentissage faisant l'objet d'une évaluation continue est pénalisée. La note en est annulée. Il est cependant toujours tenu compte du motif et de la fréquence de l'absence lors de l'attribution de la note finale de l'activité.
4.1	Recommandation Constats et analyse	1, 2, 3, 9	Les suggestions d'investissement émises par le comité sont foisonnantes et insistantes : engagement de maîtres de formation pratique et de préparateurs, rénovation des locaux, équipements technologiques dont un automate, élargissement du cadre administratif. Cependant, les marges budgétaires sont inexistantes ce que le comité semble comprendre. Ces recommandations sont dès lors de très faible utilité, sauf à considérer qu'elles s'adressent aux autorités subsidiaires.

Nom, fonction et signature
de l'autorité académique
dont dépend l'entité


Binot Brigitte, directrice de
catégorie économique et
directrice de l'entité

Nom et signature du de la
coordonnateur·trice de l'autoévaluation


Régine Pirlot, pour le cursus TIM

Etienne Nyssen, pour le cursus TLM